

Zeitschrift: Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1989)

Heft: 38

Artikel: Rousseau et Duchesne : une lettre inédite

Autor: Eigeldinger, Frédéric S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1080247>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Bulletin d'information

Etudes et documents

No 38 - 1989 - Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire

ROUSSEAU ET DUCHESNE

- Une lettre inédite -

Nicolas-Bonaventure Duchesne (1712-1765), libraire à l'enseigne du "Temple du Goût" rue Saint-Jacques, fut l'éditeur parisien de l'Emile, avec Néaulme à La Haye. Alors que, épuisé par un long travail de rédaction, Rousseau s'en était remis pour la publication à ses protecteurs, il signa malgré lui le 4 septembre 1761 un contrat de vente de son manuscrit pour la somme de six mille livres, mais il soupçonna vite son éditeur - avant la condamnation du livre - de lenteurs et d'atermoiements (voir Les Confessions, XI, et C.C. 1583). Malade et victime d'un accès chagrin, il songea même à retirer son manuscrit à Duchesne, en lui offrant par compensation son Dictionnaire de musique. Malgré tout, le traité sur l'éducation parut enfin en mai 1762, et il semble que l'éditeur parisien n'ait pas trop eu à se plaindre de l'interdiction de l'ouvrage, car il ne cessa d'offrir à Rousseau et à Thérèse d'aimables présents, que l'orgueil ombrageux de Jean Jacques accueillait avec méfiance ("Je ne suis pas assez riche pour avoir des biens qui me sont inconnus" [4378]). En fait Duchesne semble avoir mieux su tirer son épingle du jeu que Néaulme à qui "les Etats de Hollande retiraient le privilège accordé [...] de publier l'Emile, tout en exigeant la destruction des exemplaires qui pourraient avoir été tirés" (B. Gagnébin). Pierre Guy (1715-1795), associé de Duchesne et correspondant de Rousseau pour la librairie, reprit vite contact avec l'exilé de Môtiers : "Je Suppose que vous ne nous Scaurés pas mauvais gré, Si nous n'avons pas eu encore l'honneur de vous écrire jusqu'à ce jour : [...] la prudence ne le permettoit pas. [...] Si par Evenement, nous aurions contribué à vos malheurs, nous en Serions bien repentans. [...] Tel tort que cet Evenement puisse Nous faire, nous n'en murmurrons pas [...]" (10 juillet 1762 [1980]). A quoi Rousseau répond seulement le 25 août : "Si mon malheur m'est venu de ma faute ou de la vôtre, et si vous y avez eu quelque part, c'est ce que je ne déciderai pas; j'en laisse le jugement à votre conscience" [2110]. A partir de cette date, Duchesne et Guy deviennent les fournisseurs attitrés en nouveautés littéraires de Rousseau, à condition de tenir une comptabilité équitable : "si vous ne preniez pas une autre méthode avec moi, vous m'empêcheriez de me prévaloir dorenavant de vos offres de services, dont il me seroit pourtant très comode de profiter quelquefois dans l'éloignement où je suis de toute littérature" [2334]. Plus tard ils entreprendront une édition des Oeuvres de Rousseau par l'abbé de La Porte ("A Neuchâtel" [Paris, Duchesne], 1764 et ss.). Guy sera même embastillé pendant six mois "pour commerce de livres prohibés" (entre autres l'Emile et les Lettres écrites de la montagne [5701, notes explicatives]). Enfin le libraire parisien éditera à la fin

de 1767 seulement le Dictionnaire de musique ("Chez la Veuve Duchesne", 1768).

Dans la Correspondance complète, on peut recenser 133 lettres de Rousseau à Duchesne et à Guy, échelonnées de mai 1760 à janvier 1778. La plupart d'entre elles ont été publiées en 1825 par Musset-Pathay dans son édition des Oeuvres inédites de J.J. Rousseau, mais toutes ne sont pas encore aujourd'hui localisées et certaines demeurent inédites. C'est dire qu'elles peuvent reparaître sur le marché, telle celle qui suit et que l'Association a acquise en octobre 1988 à la vente de "The Estelle Doheny Collection" à New York (Christie, n° 1566 du catalogue). Néanmoins l'existence de cette lettre était connue, car elle avait déjà figuré dans une vente de Charavay à Paris au XIX^e siècle, de sorte que R.A. Leigh lui a réservé un numéro dans la Correspondance complète.

Le fonds Rousseau de la BPU comprend l'ensemble des lettres de Guy à Rousseau, mais seulement douze lettres de Rousseau à Duchesne, toutes acquises au XX^e siècle (non compris les brouillons ou copies appartenant au fonds ancien). Ainsi notre nouvel achat vient compléter heureusement le dossier et il présente en outre l'intérêt d'être la dernière lettre de Rousseau à Duchesne, puisque celui-ci est mort le 4 juillet 1765.

Lettre de Rousseau à Duchesne

A Motiers le 30 Juin 1765.

[N^o 69¹.]

Le paquet contresigné² que vous aviez adressé, Monsieur, à M. Junet³ a été ouvert à la poste de Paris, on a ôté la première adresse⁴ [,] on l'a mis à la poste sous la mienne, et quoi qu'il portât le mot de Pontarlier on lui a fait faire le tour par Genève et il m'a coûté dix francs de port⁵. Cela nous⁶ apprend, Monsieur, que cet expédient ne vaut rien, et qu'il en faut trouver un autre. Je dois vous avertir encore de ne pas vous fier aux gens qui font contresigner vos paquets ou qui vous promettent de le faire et qui n'en font rien. Il faut vous faire rendre ⁷les pacquets contresignés et les envoyer à la poste vous même; sans quoi ou on les supprime, ou on les met à la poste sans contreseing⁸. Alors n'étant point affranchis ils font le tour; cela les

retarde et ils me coutent beaucoup plus de port qu'ils ne vous auroient couté d'affranchissement⁶.

Je n'ai point encore entendu parler de votre envoi du 14⁷. peut être en aurai-je des nouvelles par le courrier d'aujourd'hui⁸. J'en aurai besoin d'un autre encore, et puis je vous laisserai en repos pour longtems. Voici les articles de ce second envoi que je vous prie de m'expédier le plustot qu'il vous sera possible⁹. / 1 Les quatre volumes de M. Garceault avec la description que vous m'annoncez¹⁰.

- 2. Linaei <
 - | Genera Plantarum.
 - | Philosophia Botanica¹¹.
- 3. Les ouvrages de M. Haller intitulés. Iter Helveticum. et Enumeration [sic] stirpium Helvetiae¹². sur tout le dernier, s'il n'est pas d'un prix exorbitant.

Je viens d'avoir avis que la caisse est arrivée à Pontarlier. Elle y restera quelque tems parce que je pars pour une tournée¹³ à la fin de laquelle je vous écrirai plus au long¹⁴. Je vous salue, Monsieur [,] de tout mon coeur.

JJRousseau

A Monsieur / Monsieur Duchesne / Libraire, rue S^t.Jaques / A Paris.

Neuchâtel, BPU, MsR n.a. 9, fol. 92-93 ; 4 pages, p. 3 blanche; adresse p. 4, biffé : A Motiers le 30 Juin 1765. Timbre : PONTARLIER, taxe : 10 [sous]. Cachet "à la lyre" sur cire rouge. Original autographe. C.C. XXVI, 4504bis.

^a Le "n" de "nous" surcharge un "v".

^b Les marques du pluriel ont été ajoutées.

Notes

1. "Les lettres de Rousseau à Duchesne et à son associé Pierre Guy furent toutes numérotées par une main ancienne avant leur dispersion (vers 1791?)" (Leigh [1512], note critique). Toutes les lettres ne semblent cependant pas avoir été numérotées, telle celle du 5 février 1762 à propos de laquelle Leigh note que "le ms. ne porte pas de numéro des papiers Duchesne, ce qui porte à croire qu'il aura été retiré du dossier avant 1792" [1666]. Mais l'éditeur de la Correspondance complète ne justifie pas la date.

Le N° 68 correspond à une lettre du 26 mai 1765 (conservée à Genève [4440]) et le N° 70 à une autre du 11 août (New York, Fondation Heinemann [4577]).

2. Ce paquet devait contenir des épreuves des planches du Dictionnaire de musique. Rousseau avait déjà renvoyé à Duchesne le 26 mai les deux premières corrigées, et le 2 juillet le libraire parisien attend de recevoir cinq nouvelles épreuves. Expédiant le 11 août les planches jusqu'à K, Jean Jacques demande précisément à Guy "de donner plus d'attention au futur envoi qu'au précédent" [4577], c'est-à-dire à celui qui nous intéresse et pour lequel l'auteur se plaint dans notre lettre. (Voir aussi à ce propos C.C. XXVI, A 418).

Pour "contresigné", voir Note 6.

3. Jean-Baptiste Junet (ou Jeunet) est né en 1694 à Pontarlier où il fut apothicaire et directeur des Postes. Il avait épousé en 1714 Marie-Gertrude Fussy (ou Fusil, vers 1691-1749), dont il eut au moins onze enfants. Son fils Charles-François (1726-1784) lui succéda dans ses charges en 1774 (Renseignements obligamment fournis par M. le D^r Jean-Marie Thiébaud). Après avoir recouru aux bons offices de Gloriot, hôte du Lion d'or, et de François Gresset, "commissionnaire de profession" [2471], Rousseau se servit de Junet comme répondant à Pontarlier. Il se sentit même si redevable envers le maître des Postes de Pontarlier qu'il intervint auprès de la marquise de Verdelin pour qu'elle lui obtînt à Paris une "gratification" [3199, 3593, 3628, 3653, 3773].

Ayant posté à Môtiers les 20 et 23 janvier 1763 ses deux grandes lettres au maréchal de Luxembourg, décrivant la Suisse en général et la Principauté en particulier, Rousseau s'inquiéta vite de ne pas avoir été avisé de leur arrivée à destination. Le 20 février, il écrivit à Junet [2500] pour lui demander si Jean-Antoine Jéquier, chargé des courses postales entre Neuchâtel et Pontarlier, lui avait bien remis ces deux "dépêches". Car Jean Jacques soupçonnait Jéquier d'être entièrement livré soit au pasteur de Montmollin [4628], soit aux fermiers des Postes Fischer, de Berne, et de faire ouvrir sa correspondance [2501]. Il lui arriva même d'envoyer à David Hume une lettre en deux exemplaires par des voies différentes [2491]. Même si les soupçons de Rousseau semblent infondés, le personnage de Jéquier se révéla par la suite d'une mesquinerie effarante en lui réclamant, deux ans après livraison, le remboursement d'un peu de "paille de froment pour couvrir [sa] chambre" : "Je ne suis pas Surpris,

Monsieur, répond l'écrivain, qu'un homme de votre sorte ait l'impudence de me redemander une paille dont vous eutes honte de recevoir le payement lorsqu'on l'offrit, vu les fréquentes aumônes de toute espèce dont je comblois votre famille : mais je suis Surpris que vous ayez oublié l'habit et veste qui vous fut remis pour votre fils et qui paye au moins cinquante fois laditte paille. Lorsqu'il vous plaira de me payer cet habit, nous déduirons le prix de la paille" [4632]. L'attitude de Jéquier a engagé Rousseau à renoncer à la poste "puisque personne de ma part ne peut approcher du bureau sans y être insulté" (29 août 1765 [4621]). Cela se passait une semaine avant les événements de Môtiers.

4. L'adresse devait être approximativement la suivante : A Monsieur / Monsieur J.J. Rousseau / A Môtiers / chez Monsieur Junet / par Pontarlier.

5. Le port de ce paquet qui a fait "le tour par Genève" est en effet exorbitant, compte tenu qu'un franc (une livre) vaut vingt sous et qu'une lettre de Paris à Pontarlier était taxée à dix sous. Mais il est possible que le paquet ait contenu plus que de simples épreuves (voir Note 2). "Pour un roman à la mode, un volume in-octavo de 300 pages, il fallait débourser environ 2 à 3 livres de France vers 1780" (M. Schlup et M. Schmidt-Surdez, Naissance d'une bibliothèque au Siècle des Lumières [...], Neuchâtel, BPU, 1988, p. 27). Et Rousseau se plaint par exemple du prix des trois premiers volumes du Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine : "c'est se moquer de vendre trois pareils torcheuls quinze francs" [4484].

6. Une lettre de Paris, à condition d'être postée le mardi, arrivait à Môtiers en quatre jours. Dès les premiers temps de son exil suisse, Rousseau recommanda à ses correspondants français de lui "écrire en droiture ici en ajoutant, par Pontarlier. Mais il faut faire affranchir jusqu'à Pontarlier, sans quoi les lettres ne passent pas la frontière" [2094]. Daniel Roguin avait d'ailleurs inquiété Jean Jacques en lui rapportant que tout le courrier pour la France allait être acheminé dorénavant par Genève, mais ce n'était qu'un faux bruit [2504].

Le contreseing était une mesure administrative permettant à un expéditeur d'apposer sa signature en suscription d'une lettre pour qu'elle soit affranchie des frais de poste quand un commis la déposait dans un bureau. Ainsi Rousseau se plaint de devoir payer un port qui, avec le contreseing, aurait dû incomber à son éditeur. "Les lettres qui ne sont pas contresignées doivent être affranchies jusqu'à Pontarlier" [2253]. Pour les envois affranchis, Rousseau devait payer le port de Pontarlier à Môtiers, soit deux kreutzers. Enfin il convient de citer encore ces passages d'une autre lettre à Guy (1^{er} septembre 1765) : "On m'a présenté cette semaine un pacquet venu par Genève sur lequel j'ai reconnu votre écriture; mais ce pacquet ouvert, déchiré, étoit en tel état et chargé d'un port si exorbitant que pour punir les gens de la poste entièrement livrés au Minsitre d'ici j'ai pris le parti de leur laisser et ce pacquet et plusieurs autres, et de ne plus rien

recevoir par cette voie. Je comprends que vous aurez voulu faire contresigner ce paquet, et que pour me punir de cela on aura pris le parti de faire circuler ce paquet afin d'en grossir le port et d'en retarder la réception. Et moi pour faire retomber cette méchanceté des gens des postes sur eux-mêmes, je prends le parti de ne plus rien recevoir du tout qui passe par leurs bureaux. [...] Prenez si bien vos mesures que le paquet vienne par Pontarlier et non par Genève, où l'on envoie de Paris tout ce qui n'est pas affranchi pour ce pays-ci. [...] Si au lieu de vous obstiner à faire contresigner par des gens qui se moquent de vous, vous alliez parler aux Commis des postes et vous abonner pour l'envoi et le retour de vos feuilles [les planches du Dictionnaire de musique], ils vous feroient surement un parti raisonnable et vous seriez servi diligemment" [4628].

7. Comme le prouve la suite du texte, cet envoi consiste en une caisse de livres : "Je viens d'avoir avis que la caisse est arrivée à Pontarlier." Mais à nouveau il n'est pas aisément d'en définir le contenu exact, car certaines lettres de Guy sont perdues. La date du 14 juin correspond probablement à celle de l'envoi du "paquet contresigné" (voir Note 2) qui contenait des épreuves et annonçait par la même occasion l'expédition d'une caisse. Cet envoi est confirmé par une lettre de Guy du 30 mai ("Dans le premier Envoy que je vous feray, il y aura outre les livres des Plantes il y aura [sic] les tomes 12 Et 13 de Buffon" [4455]) et par une autre du 4 juin ("En attendant que je vous annonce le départ des choses demandées..." [4465]). Les lettres postérieures de Rousseau n'accusent cependant pas réception de cette caisse, qui devait contenir, outre les deux tomes de Buffon que Jean Jacques attendait depuis longtemps, les Eléments de botanique (1694) de Tournefort, le Botanicon parisienne (1743) de Vaillant et peut-être aussi le Species plantarum (1753) de Linné et le Methodus foliorum (1751) de Sauvages. Rousseau, qui a eu avis du premier envoi de botanique, parle ici d'un "second envoi".

8. Aujourd'hui, c'est-à-dire dimanche 30 juin 1765. Le dimanche est le jour que Rousseau réserve à sa correspondance pour la France, car il semble bien qu'un messager de Pontarlier passait ce jour-là à Môtiers. On peut le déduire de ces mots à la marquise de Verdelin à qui l'exilé demande de "choisir un tel jour de Poste que les lettres arrivent à Pontarlier le samedi" [4534]. À Duchesne, Rousseau recommande plus précisément d'écrire le mardi : "La lettre [...] que vous m'avez écrite le Mardi 4 m'est parvenue ici le samedi soir 8" [4484]. Par ailleurs, le dimanche 1^{er} septembre, Rousseau écrit à Guy : "Voila M. Junet qui arrive; je profite de cette occasion pour lui remettre ma Lettre" [4628].

9. Après avoir dû faire relier le Genera Plantarum [4590], Guy peut enfin annoncer à Rousseau le 29 août le "petit envoy qui contient", entre autres, l'ouvrage de Garsault (5 vol. in 8°, voir Note 10) et les deux livres de Linné, Philosophia Botanica et Genera Plantarum (voir Note 11). Mais pendant que voyage la caisse surviennent les événements de Môtiers (6-7 septembre) : Rousseau se réfugie d'abord quelques jours à Neuchâtel avant de se circonscrire dans l'Île de Saint-Pierre. Informé de cet envoi, Du-

Peyrou écrit à Jean Jacques le 18 septembre : "Vôtre caisse de Livres n'est pas encore ici. J'en Suis bien faché. Je vous envoie donc d'Alibard lequel avec Linnaeus que vous avez déjà, feront vos amusements dans l'Isle de S^t Pierre" [4670]. La caisse arrivera à Pontarlier avant le 25 septembre, car à cette date DuPeyrou informe l'impatient botaniste : "Junet me marque que la Caisse de Livres est à Pontarlier, et me demande S'il faut attendre une occasion ou l'envoyer par le courrier" [4682]. Six jours plus tard, le colis est à Neuchâtel [4695] et Rousseau en accusera réception le 15 octobre seulement [4726].

10. François Alexandre de Garsault (1693-1778), Les Figures des plantes et animaux d'usage en médecine, décrits dans la 'Matière médicale' de M. Geoffroy, [...] - Explication abrégée de 719 plantes, tant étrangères que de nos climats, et de 134 animaux en 730 planches gravées en taille-douce sur les désseins [sic] de M. de Garsault, et mises au jour en juin 1764 [...], Paris, 1765, 5 vol. 8° de planches et 1 vol. de texte.

La première commande d'un ouvrage sur la botanique que Rousseau adresse à Duchesne remonte au mois de septembre 1764 [3504] : c'est une souscription au Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine de Pierre Joseph Buchoz; mais vu la lenteur de la parution de l'ouvrage, Jean Jacques aura le temps de demander d'autres titres avant de recevoir l'envoi (décembre 1764 [3746]).

C'est sur les conseils de DuPeyrou [4359] que Rousseau passa commande en mai 1765 de l'ouvrage de Garsault : "il y a encore un livre gravé dont j'aurais grande envie, mais que je crois fort cher : c'est un recueil de figures de plantes et d'animaux relatives au livre de M. Geoffroi, gravé par M. de Garsault" [4417]. Dans une lettre perdue du 14 juin (voir Note 7), Guy a dû renseigner Rousseau sur le prix de l'ouvrage que le néophyte en botanique commande ici. Quelques années plus tard, l'"Herboriste de Mme la Duchesse de Portland" écrira à DuPeyrou : "J'ai découvert avec une peine infinie les noms de botanique de plusieurs plantes de Garsault" (3 mars 1768 [6271]).

11. Carl von Linné, Genera plantarum eorumque characteres naturales, secundum numerum, figuram, situm et proportionem omnium fructificationis partium. [...], Lugduni Batavorum, 1737, 2 parties en 1 vol. 8°, et Philosophia botanica, in qua explicantur fundamenta botanica, cum definitionibus partium, exemplis terminorum, observationibus rariorum, Stockholmiae, 1751, 8°.

Plus que le "docteur philosophe" Jean-Antoine d'Ivernois, qui avait initié Jean Jacques à la botanique, il semble que ce soit Frédéric-Samuel Neuhaus (1733-1802), médecin à Neuchâtel et auteur d'un Catalogue raisonné des plantes usuelles en Suisse, qui ait suggéré l'étude de Linné à Rousseau et à DuPeyrou [3769]. Celui-ci commanda aussitôt au libraire Panckoucke à Paris les ouvrages du Suédois [4232], et Duchesne, averti de la nouvelle passion de Rousseau, note sur une lettre de ce dernier : "Linnaeus vient de donner une Nouvelle Edition du Genera Plantarum 1 vol. 8° fort ample et améliorée" (notes critiques [3842]).

Linné a vite supplanté Tournefort dans l'apprentissage botanique de Rousseau. A l'Ile de Saint-Pierre, Jean Jacques, entreprenant sa Flora Petrinsularis, s'en allait "une loupe à la main et [son] Systema naturae sous le bras". "Ce grand observateur est à mon gré le seul [...] qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe" (Les Confessions, XII).

12. Albrecht von Haller (1708-1777), Iter Helveticum anni 1739, Gottingae, 1740, 4°, et Enumeratio methodica stirpium Helvetiae indigenarum, qua omnium brevis descriptio et synonymia, compendium virium medicarum [...] Uberior historia et icones continentur, Gottingae, 1742, folio.

En raison de ses démêlés avec Berne, il n'est pas étonnant que Jean Jacques cherche à se procurer ces ouvrages ailleurs qu'en Suisse, mais cette commande ne put être honorée par Guy (voir Note 9), puisque Rousseau renouvela sa demande plus tard auprès de son éditeur Rey d'Amsterdam : "J'accepte avec très grand plaisir vos bons soins pour mes fournitures de Livres de Botanique. Car on ne trouve presque rien dans ce genre à Paris. Je vous envoie ci-joint une note de ceux dont j'aurois besoin" (28 déc. 1767 [6173]). Figure dans la liste Iter Helveticum. Parallèlement, DuPeyrou cherche à se procurer pour Jean Jacques ces ouvrages, comme en témoigne une lettre d'Abraham Gagnebin à Haller [6387]. En décembre 1768, Rousseau avoue à DuPeyrou : "Je me suis ruiné en livres de Botanique, et j'avois bien résolu de n'en plus acheter; cependant je sens que m'affectionnant aux Plantes des Alpes, je ne puis me passer de celui de Haller" [6509] et il semble bien que l'amateur de botanique ait reçu l'ouvrage en juillet 1769 [6593]. D'ailleurs il en fait mention dans son Dictionnaire de botanique comme un "grand et excellent traité des plantes alpines" (O.C. IV, p. 1208).

13. Au moment où il écrivait cette lettre, Rousseau rentrait de La Ferrière où il avait herborisé avec Abraham Gagnebin. Le jour même il quittait Môtiers, en compagnie de Thérèse et de François-Henri d'Ivernois, pour Neuchâtel. C'était sa quatrième halte seulement dans cette ville depuis juillet 1762. Le lendemain, il partait pour l'Ile de Saint-Pierre où Thérèse le rejoignit le 4 juillet. Son séjour dura une dizaine de jours, et il rentra à Môtiers autour du 16 [4525; 4536]. Moins de deux mois plus tard, Rousseau s'exila volontairement dans l'Ile.

14. La prochaine lettre de Rousseau à Guy date du 11 août 1765 [4577], mais il est possible qu'il ait répondu avant à une lettre perdue de Guy lui annonçant la mort du libraire Duchesne [4577, note b].